

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-sixième session

Rome, 12-13 décembre 2005

RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS DE PROJETS, PROGRAMMES ET DONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. PROPOSITIONS DE PROJETS ET PROGRAMMES

1. À sa quatre-vingt-sixième session, le Conseil d'administration a approuvé les propositions de projets et programmes ci-après.

Afrique de l'Ouest et du Centre

Bénin: Programme d'appui au développement rural (EB 2005/86/R.15 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2005/86/R.15/Rev.1)

2. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt à des conditions très favorables de 6,95 millions de DTS à la République du Bénin à l'appui de ce programme, et a félicité les services du FIDA pour la grande qualité de sa conception. Il les également complimentés d'avoir axé le programme sur la diversification, d'avoir adopté une approche globale de la mise en œuvre et d'avoir imaginé des mécanismes institutionnels propres à assurer des synergies et des complémentarités avec les projets et programmes en cours. Des éclaircissements ont été apportés concernant le renforcement des capacités, la formation et la coordination avec les autres donateurs, et leur articulation avec les besoins des bénéficiaires.

**République démocratique du Congo: Programme de réhabilitation de l'agriculture dans le District de la Tshopo Province orientale
(EB 2005/86/R.16 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2005/86/R.16/Rev.1)**

3. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 10,95 millions de DTS et un don de 210 000 DTS à la République démocratique du Congo pour financer ce programme. L'Administrateur pour la Belgique a indiqué que son pays avait d'ores et déjà officiellement engagé 5,2 millions de EUR pour cofinancer ce programme par l'intermédiaire du Fonds belge de survie (FBS). Le Conseil a félicité les services du FIDA pour la qualité de la collaboration établie avec le FBS durant la conception du programme. Il a par ailleurs apprécié la proposition d'associer le secteur privé à la mise en œuvre des activités du programme, remarquant que sa participation contribuerait à renforcer les capacités locales et à assurer la pérennité à long terme.

Afrique orientale et australe

**Kenya: Programme de commercialisation en faveur des petits producteurs laitiers
(EB 2005/86/R.17 + Sup.1) (désormais EB 2005/86/R.17/Rev.1)**

4. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 12,1 millions de DTS et un don de 590 000 DTS pour appuyer le programme de commercialisation en faveur des petits producteurs laitiers au Kenya, lequel aura pour objet d'intégrer au marché national du lait et des produits laitiers les petits producteurs et les marchands qui exercent pour l'instant leur activité dans le secteur informel. L'Administrateur pour l'Allemagne a présenté des observations écrites en faveur de l'accent mis sur le secteur privé dans le cadre de ce programme, et a recommandé qu'au cours de son exécution, des efforts vigoureux soient entrepris pour assurer la représentation des organisations de petits producteurs laitiers au sein des instances plus vastes en charge du secteur laitier structuré. En réponse à une question concernant la transparence financière, il a été souligné que le FIDA avait prêté une attention particulière au renforcement de la gestion financière de l'ensemble du portefeuille d'opérations du FIDA au Kenya dans le cadre du suivi d'autres projets, et que cet aspect ne serait pas négligé dans le cadre du présent programme.

**Malawi: Projet de développement de l'agriculture, des moyens de subsistance ruraux et de l'irrigation
(EB 2005/86/R.18)**

5. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 5,5 millions de DTS à l'appui du projet de développement de l'agriculture, des moyens de subsistance ruraux et de l'irrigation entrepris au Malawi à l'initiative de la Banque mondiale. Le FIDA s'est fixé pour objectif d'accentuer la priorité donnée à la pauvreté dans le cadre de ce projet en améliorant le ciblage et en privilégiant la création de petits périmètres d'irrigation et de microréseaux. Par ailleurs, pour faire face à la crise alimentaire qui sévit actuellement dans le pays, le projet apportera aux petits paysans des zones non irriguées une aide directe afin qu'ils puissent remettre en état leurs moyens de production.

**République-Unie de Tanzanie: Programme de développement du secteur agricole - élevage: appui au développement pastoral et agropastoral
(EB 2005/86/R.20)**

6. Pour donner suite aux décisions prises par le Conseil d'administration à sa session de septembre 2005, il a été confirmé que le programme de développement du secteur agricole – élevage (ASDP-L) fait partie intégrante du programme plus global de développement du secteur agricole (ASDP), et que les fonds transiteront d'emblée par le panier de financement de l'ASDP. En outre, il a été indiqué que le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie et le FIDA ont engagé des consultations dans le but de mieux prendre en compte tous les aspects du pastoralisme en tant que moyen d'existence. Ce processus a abouti à des modifications qui prennent acte du fait que l'élevage constitue pour un grand

nombre d'éleveurs un moyen de subsistance, et qui relie de manière plus explicite la finalité du programme à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire des ménages pauvres. En particulier, les modifications introduites permettent: i) d'insister sur la nécessité de concevoir l'aménagement du territoire en faisant abstraction des limites géopolitiques, compte tenu du rôle essentiel de la mobilité dans les moyens d'existence des pasteurs et de nombreux agropasteurs; ii) de mettre en lumière les carences actuelles des services vétérinaires publics et privés en prenant l'engagement d'agir en faveur de l'élevage dans les campagnes en affectant un zootechnicien par village; et iii) de mieux appréhender la réalité de la commercialisation des produits de l'élevage et des besoins des éleveurs dans ce domaine, compte tenu des différences qui séparent l'élevage de subsistance de l'élevage axé sur la production. La participation des organisations de la société civile représentant les pasteurs à la préparation du manuel de mise en œuvre du programme et à son exécution proprement dite se poursuivra, en particulier à l'échelon du district et des petites collectivités locales. Prenant acte de ces avancées, le Conseil d'administration a confirmé l'approbation du prêt d'un montant de 14,25 millions de DTS, tandis que le Fonds belge de survie a confirmé le cofinancement de 3,97 millions d'EUR à compter de 2006.

**Zambie: Projet d'investissement en faveur de l'élevage paysan
(EB 2005/86/R.21 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2005/86/R.21/Rev.1)**

7. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 7,0 millions de DTS en faveur de ce projet. L'Administrateur pour la Norvège a félicité les services du FIDA pour le caractère innovant des opérations en cours. Il a été relevé que le FIDA ne participait pas aux activités à l'échelon du pays, notamment les programmes sectoriels, et qu'il conviendrait de remédier à cette situation. En réponse aux craintes exprimées par certains Administrateurs à propos de la stratégie de mise en œuvre du projet, et en particulier du fait que celle-ci s'en remet dans une large mesure aux pouvoirs publics, il a été indiqué que ceux-ci disposent des moyens de réaliser les activités financées dans le domaine de la lutte contre les épizooties. Il a en outre été précisé que la composante relative à la reconstitution du cheptel de trait serait réalisée sous contrat par des prestataires de services. En réponse à une autre interrogation du Conseil, il a été précisé que le projet avait été conçu en coordination étroite avec d'autres interventions programmées par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Enfin, l'articulation entre le projet et la stratégie de pays a été élucidée. Le projet contribuera à préparer le terrain pour favoriser le développement commercial de l'élevage paysan, tout en aidant les petits paysans pauvres des régions les plus reculées à tirer mieux parti des moyens dont ils disposent sur le plan local et des ressources naturelles, afin d'améliorer la production d'aliments et la sécurité alimentaire.

Asie et Pacifique

**Bangladesh: Projet de développement de l'infrastructure commerciale dans les Charlands
(EB 2005/86/R.22 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2005/86/R.22/Rev.1)**

8. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 17,55 millions de DTS pour financer ce projet. En réponse à la demande d'informations de l'Administrateur pour les États-Unis d'Amérique les mesures prévues pour s'attaquer aux problèmes de corruption, il a été indiqué que l'évaluation du programme de pays du Bangladesh récemment réalisée avait souligné la qualité du travail accompli par le FIDA pour faire face à ce problème, notamment moyennant l'élaboration de fiches de contrôle et une supervision spécifique de la gestion financière. De surcroît, dans le cadre de ce nouveau projet, d'autres mesures sont envisagées avec l'ambassade des Pays-Bas: il est notamment prévu d'assurer une formation spécifique à la gestion financière, de vérifier que les programmes de travail et budgets annuels sont bien conformes aux prix du marché, et de mettre en place un mécanisme de contrôle qui rendra compte des faits de corruption. Le projet ayant été soumis à l'examen du Conseil alors que les négociations n'étaient pas achevées, il a été approuvé sous réserve que les éventuelles modifications

importantes apportées aux conditions présentées au Conseil soient soumises à son attention à une session ultérieure.

**Inde: Tejaswini: Programme d'autonomisation des femmes rurales
(EB 2005/86/R.23 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2005/86/R.23/Rev.1)**

9. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 27,75 millions de DTS pour financer ce programme.

**Pakistan: Programme d'innovation et d'extension du microfinancement
(EB 2005/86/R.24 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2005/86/R.24/Rev.1)**

10. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 18,3 millions de DTS pour financer ce programme. L'Administrateur pour la Norvège a demandé confirmation des points suivants: i) le programme sera conforme aux meilleures pratiques internationales en matière de politique de la microfinance et de modalités pratiques, en particulier à l'égard de deux impératifs: éviter de fausser le marché et de perturber les taux d'intérêt, et mettre l'accent sur les principaux problèmes institutionnels de viabilité financière; et ii) de véritables partenariats seront établis avec les autres donateurs et les projets du secteur de la microfinance. En réponse, il a été indiqué que le FIDA souscrit pleinement à ces observations et qu'il participe activement aux travaux du groupe de coordination des donateurs sur la microfinance constitué dans le pays. En outre, le Fonds collabore activement avec le principal donateur du secteur de la microfinance, à savoir la Banque mondiale. De fait, celle-ci agira en qualité d'institution coopérante pour ce programme.

Amérique latine et Caraïbes

République dominicaine: Mémoire du Président: Programme de développement socioéconomique en faveur des populations vulnérables des provinces frontalières (Prêt n° 595-DO) – report de la date d'entrée en vigueur du prêt (EB 2005/86/R.19)

11. Le Conseil d'administration a approuvé la prorogation du délai de respect des conditions d'entrée en vigueur du programme. En réponse à la demande de précisions concernant les raisons du retard intervenu, il a été expliqué que le parlement de la République dominicaine, pris par la discussion d'une nouvelle législation fiscale, n'avait que tout récemment été en mesure de se pencher sur les projets de développement, parmi lesquels celui auquel le FIDA apporte son concours.

Guatemala: Mémoire du Président: Programme national de développement rural – Phase I: Région de l'Ouest (Prêt n° 614-GT) – prorogation du délai de signature de l'accord de prêt (EB 2005/86/R.47)

12. Le Conseil d'administration a approuvé la prorogation du délai de signature de l'accord de prêt.

Proche-Orient et Afrique du Nord

Albanie: Programme de développement durable des zones rurales en montagne (EB 2005/86/R.26 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2005/86/R.26/Rev.1)

13. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt à la République d'Albanie d'un montant de 5,5 millions de DTS à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement de ce programme.

**Maroc: Projet de développement rural dans le Moyen Atlas oriental
(EB 2005/86/R.27 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2005/86/R.27/Rev.1)**

14. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 11,25 millions de DTS pour ce projet, auquel il a exprimé son appui, notant qu'il était conforme à l'Exposé des options et stratégies d'intervention (COSOP) pour le Maroc et entérinant les grands axes retenus ainsi que l'approche adoptée, qui insiste sur le caractère participatif de la planification et de l'exécution.

**République de Moldova: Programme de développement des entreprises rurales
(EB 2005/86/R.28 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2005/86/R.28/Rev.1)**

15. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 9,1 millions de DTS pour ce programme. En réponse à certaines interrogations, il a été expliqué que ce programme comportait une série de mesures de ciblage afin de contribuer à faire en sorte que les ruraux pauvres puissent avoir accès aux financements et aux activités de remise en état des infrastructures. Par ailleurs, à la lumière de l'expérience de la mise en œuvre de projets en Moldavie et dans d'autres économies en transition, il convient de souligner la nécessité de financer des investissements en faveur de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement afin de créer des débouchés pour le groupe cible habituel du FIDA. Le développement de ce type de circuit de commercialisation en faveur des ruraux pauvres est considéré comme indispensable à l'obtention d'un impact durable en matière de réduction de la pauvreté.

**Tunisie: Projet de développement agricole intégré dans le Gouvernorat de Siliana – Phase II
(EB 2005/86/R.29 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2005/86/R.29/Rev.1)**

16. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt à la République de Tunisie d'un montant de 10,9 millions de DTS à des conditions ordinaires en vue de contribuer au financement de ce projet, qui a pour finalité d'obtenir une amélioration durable des revenus et des conditions de vie de la population rurale du Gouvernorat de Siliana. L'approche retenue repose sur l'adoption d'un processus de développement participatif et intégré propre à faire assumer aux communautés une part croissante de la responsabilité des investissements financés dans le domaine de l'environnement et de la production, et consiste à cibler les ménages pauvres pour les activités de soutien. Des précisions écrites ont été apportées concernant la manière dont le mécanisme de coordination entend garantir la mise en œuvre effective, dans les délais impartis, de l'approche intégrée et participative du développement qui a été retenue.

II. PROPOSITIONS DE DONS

17. À sa quatre-vingt-sixième session, le Conseil d'administration a approuvé les propositions de dons ci-après:

**Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI
(EB 2005/86/R.30)**

18. Dans cette catégorie, les dons dont la liste suit ont été approuvés. À la demande de l'Administrateur pour la Suisse, il a été précisé que l'ensemble de ces propositions portaient essentiellement sur les agroécosystèmes marginaux et les régions isolées, ainsi que les cultures et les produits qui présentent un intérêt pour les pauvres (sorgho et mil par exemple). Il a également été indiqué que le milieu de la recherche et développement estime que ces cultures sont négligées et sous-utilisées, alors qu'elles sont essentielles pour la sécurité alimentaire des ménages ruraux pauvres. L'Administrateur pour les États-Unis d'Amérique a noté avec satisfaction qu'un cadre logique est annexé au rapport.

Centre international de recherche agricole dans les zones arides: Action communautaire pour la production fourragère-animale intégrée et orientée vers le marché en Asie centrale et méridionale

19. Un don de 1,2 million de USD a été approuvé.

Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides: Sortir de la pauvreté: intensifier les systèmes de culture du sorgho et du mil en misant sur la biodiversité locale et les débouchés offerts par l'Afrique de l'Ouest semi-aride

20. Un don d'un montant de 1,2 million de USD a été approuvé.

**Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
(EB 2005/86/R.31)**

21. Dans cette catégorie, les dons ci-après ont été approuvés:

Fondation DLO: Programme régional visant à appuyer une "gestion orientée vers l'impact" en Afrique orientale et australe

22. Un don de 1,1 million de USD a été approuvé.

Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes: Programme de valorisation, par la méthode de la chaîne de valeur, des produits de la sériculture et de l'apiculture pour les pauvres vivant au sein d'écosystèmes fragiles

23. Un don de 1,4 million de USD a été approuvé.

Centre international pour la fertilité des sols et le développement agricole: Programme de lutte contre la baisse de fertilité des sols en vue de l'intensification de l'agriculture des petits exploitants en Afrique subsaharienne

24. Un don de 1,4 million de USD a été approuvé.

**Don au titre du guichet mondial/régional accordé par l'entremise de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à l'appui de la formulation de politiques favorables aux pauvres, de la concertation et de l'exécution au niveau des pays
(EB 2005/86/R.34)**

25. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 1,5 million de USD à l'appui de la formulation de politiques favorables aux pauvres, de la concertation et de l'exécution au niveau des pays. Il a été souligné qu'il s'agit d'un don régional qui vise à renforcer les capacités de plusieurs pays de la région Asie et Pacifique en matière d'analyse et d'élaboration des politiques. Les échanges au sein de la région sont un élément important de cette initiative. Les pays qui réussissent le mieux à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement feront connaître à ceux qui ne s'en sortent pas aussi bien les politiques favorables aux pauvres qu'ils ont adoptées avec succès. Ce don devrait permettre d'élaborer des politiques de réduction de la pauvreté rurale, ce qui aidera par ailleurs le FIDA à perfectionner le système d'allocation fondé sur la performance et à améliorer les prochains Exposés des options et stratégies d'intervention (COSOP) des différents pays ainsi que les conditions dans lesquelles les prochains projets seront mis en œuvre. Le Conseil a pris note du montant élevé du

cofinancement accordé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et la contribution de la Thaïlande au financement du programme.

**Don au titre du guichet mondial/régional en faveur du Réseau international de méthodologie de recherche sur les systèmes d'exploitation agricole pour le réseau FIDAMERICA – Phase IV: Apprentissage et communication pour renforcer l'impact sur la réduction de la pauvreté en Amérique latine et aux Caraïbes
(EB 2005/86/R.32)**

26. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 1,32 million de USD. À la demande de l'Administrateur pour la Suisse, des éclaircissements ont été apportés concernant les points suivants: i) outre les projets du FIDA, les principaux partenaires de FIDAMERICA sont des organisations de base, des institutions internationales, des ONG et d'autres groupes de la société civile qui participent à des programmes intéressant la pauvreté rurale; ii) dans le but de renforcer les stratégies et les approches innovantes ainsi que les autres initiatives favorables aux pauvres, l'innovation sera l'un des quatre piliers de ce programme; iii) le programme recensera et synthétisera les bonnes pratiques, avant de les reproduire sur le terrain; et iv) l'ensemble des projets de développement rural du FIDA dans la région, des pouvoirs publics et des organisations de base pourront présenter des propositions, qui seront examinées dans le cadre du fonds compétitif en faveur des projets d'apprentissage et de communication pour renforcer l'impact sur la pauvreté. Le Secrétariat a en outre précisé que FIDAMERICA est un dispositif et un service accessibles à l'ensemble des projets du FIDA en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans l'objectif de renforcer les capacités des parties prenantes afin qu'elles soient en mesure de se tenir au courant à propos du développement rural et des interventions qui donnent de bons résultats et de gérer et d'échanger leurs connaissances en la matière.

**Don au titre du guichet pays au Fonds national pour la paix pour le Programme de relance de la production agricole paysanne et de reconstruction des infrastructures suite au passage de l'ouragan Stan dans le département de Sololá (Guatemala)
(EB 2005/86/R.48)**

27. Un don de 500 000 USD a été approuvé.

**Don au titre du guichet pays accordé au *Centre for Environmental and Agricultural Policy Research, Extension and Development* pour le Programme relatif aux moyens de subsistance locaux dans le centre-ouest du Népal
(EB 2005/86/R.33)**

28. Un don de 485 000 USD a été approuvé.